






Programme de la formation

Bilan de compétences

-  Individuel sur site
-  24 heures
-  Tout public
-  À partir de 1 920 € Net de taxe par participant
-  Éligible au CPF (Code : 202)

Profil des participants

Bénéficiaires du bilan de compétences

Prérequis

Motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences et de construire les étapes post bilan liées au projet défini.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
- Analyser la faisabilité du projet au regard des besoins socio-économiques de votre territoire.
- Élaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

<https://www.competens.net/mon-bilan-de-competences>

Le prestataire s'engage à proposer au bénéficiaire une prestation conforme aux dispositions des articles L 6313-1, L.6313-4 et R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail.

Contenu

1^{er} Entretien sans engagement, non facturé

- Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.

- Un document entretien est rédigé afin de préparer l'individualisation du projet.
- **Phase préliminaire**
 - Valider votre engagement dans la démarche.
 - Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
 - Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.
 - Déterminer les modalités d'accompagnement, et co-construire le programme personnalisé mentionnant les outils et méthodes utilisés.
 - Confirmer l'engagement du bénéficiaire sur la base de ce programme.
- **Phase d'exploration**
 - Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
 - Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
 - Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
 - Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.
 - Utiliser des outils et des tests permettant au bénéficiaire de s'approprier son bilan, de clarifier ses aptitudes, sa personnalité, ses motivations, ses centres d'intérêt, sa communication, ses projets.
- **Phase de conclusion**
 - Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
 - Valider un projet
 - Déterminer ensemble un plan d'action concret qui contient conditions, moyens, modalités et étapes.
 - Un document de synthèse est rédigé puis validé avec le bénéficiaire. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : Restitution de l'analyse des compétences professionnelles et personnelles, le travail effectué, les projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en œuvre de ceux-ci.

IV- Phase de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

Pédagogie et organisation

- Entretiens approfondis en face à face avec un consultant expert en bilan de compétences
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche
- Tests et activités pédagogiques sur la personnalité, les aptitudes, les motivations, les centres d'intérêts, la sphère relationnelle,

- Des apports sur la méthodologie de mise en œuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation à partir d'enquêtes métiers

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- **Test de positionnement en amont** : entretien face à face
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud) : Oui
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

NB : Rappel des objectifs de l'évaluation à froid – Observer la présence des résultats attendus et mettre en place une autre action complémentaire

Mode de validation

- Attestation de fin de formation
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet

Selon l'Art. R. 6313-7.-L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

« Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un an :

« -au document de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L. 6313-4 ;

« -aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

Financements possibles

- Tarif en net de taxes : à partir de 1800€
- Conditions tarifaires : selon les modalités de la plateforme EDOF ou convention avec demande prise en charge financière par un OPCO.

Modalités et délai d'accès

- Durée, dates et horaires du bilan : 24 heures, dont 17 heures en entretien face à face, et au minimum 7 heures de travail personnel, réparties sur une durée estimée entre 3 et 4 mois en fonction de la fréquence des rendez-vous. D'autres rythmes peuvent être proposés lors de l'entretien de contact.
- Effectif (*minimum et maximum*) : 1 bénéficiaire
- Lieu de la formation et accès : en présentiel et/ou en distanciel, en fonction de la situation géographique du bénéficiaire.
- Conditions d'accueil : envoi convocation avec programme, règlement intérieur applicable aux stagiaires et annexe conditions sanitaires Covid 19.
- Délais d'inscription : au plus tard 11 à 15 jours avant la date d'entrée en bilan de compétences.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation...)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Une équipe pluridisciplinaire de consultants qui s'appuie sur sa connaissance de la conduite au changement, de l'entreprise, du territoire socio-économique local et des dispositifs de la formation professionnelle. Elle apporte des outils, méthodes et expertises concernant les pratiques et processus de bilans de compétences. Les consultants renforcent leurs compétences de manière régulière et bénéficient de réunions d'échanges de pratiques afin d'apporter un accompagnement approprié et de qualité.

Les consultants sont à votre disposition dans chaque site de CEM FORMATION, en présentiel et/ou en distanciel, pour un accompagnement individuel :

Sylvie DUCHENE - Creativ'coaching - Angers

Coach Certifiée - Consultante RH expérimentée- Master ingénierie de la formation- Réalisation de bilans de compétences depuis 2008